

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
24290083500198****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SERVICIE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT dont la
population est de 3500 habitants et plus
MORLAIX-COMMUNAUTE**

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Morlaix

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 12100 - 47 ASSAINISSEMENT REGIE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	44
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	46
A6 - Etat des charges transférées	47
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	64
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 772 750,00	7 772 750,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 772 750,00	7 772 750,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 036 409,00	8 036 409,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 036 409,00	8 036 409,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 809 159,00	15 809 159,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 277 200,00	0,00	3 063 700,00	3 063 700,00	3 063 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 341 200,00	0,00	2 835 000,00	2 835 000,00	2 835 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 820,00	0,00	20 050,00	20 050,00	20 050,00
Total des dépenses de gestion des services		4 638 220,00	0,00	5 918 750,00	5 918 750,00	5 918 750,00
66	Charges financières	183 000,00	0,00	454 000,00	454 000,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	18 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 889 220,00	0,00	6 422 750,00	6 422 750,00	6 422 750,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 200 600,00		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 200 600,00		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
TOTAL		6 089 820,00	0,00	7 772 750,00	7 772 750,00	7 772 750,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
-----------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 772 750,00
---------------------------------------------------	--	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 779 820,00	0,00	7 412 750,00	7 412 750,00	7 412 750,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 779 820,00	0,00	7 412 750,00	7 412 750,00	7 412 750,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 779 820,00	0,00	7 412 750,00	7 412 750,00	7 412 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	310 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		310 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
TOTAL		6 089 820,00	0,00	7 772 750,00	7 772 750,00	7 772 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
-----------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 772 750,00
---------------------------------------------------	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	990 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	310 000,00	0,00	824 020,00	824 020,00	824 020,00
21	Immobilisations corporelles	3 395 000,00	0,00	4 399 389,00	4 399 389,00	4 399 389,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 530 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des opérations d'équipement	430 000,00	0,00	943 000,00	943 000,00	943 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 665 000,00	0,00	6 566 409,00	6 566 409,00	6 566 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	550 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 245 000,00	0,00	7 276 409,00	7 276 409,00	7 276 409,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	310 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	450 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	760 000,00		760 000,00	760 000,00	760 000,00
	TOTAL	8 005 000,00	0,00	8 036 409,00	8 036 409,00	8 036 409,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 036 409,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 324 400,00	0,00	5 526 409,00	5 526 409,00	5 526 409,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 324 400,00	0,00	6 226 409,00	6 226 409,00	6 226 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 354 400,00	0,00	6 286 409,00	6 286 409,00	6 286 409,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 200 600,00		1 350 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	450 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 650 600,00		1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
TOTAL		8 005 000,00	0,00	8 036 409,00	8 036 409,00	8 036 409,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 036 409,00
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

990 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 063 700,00		3 063 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 835 000,00		2 835 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 050,00		20 050,00
66	Charges financières	454 000,00	0,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 422 750,00	1 350 000,00	7 772 750,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 772 750,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	360 000,00	360 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	650 000,00	0,00	650 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	943 000,00		943 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	824 020,00	0,00	824 020,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 399 389,00	400 000,00	4 799 389,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	400 000,00	0,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	60 000,00	0,00	60 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 276 409,00	760 000,00	8 036 409,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 036 409,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 412 750,00		7 412 750,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	360 000,00	360 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 412 750,00	360 000,00	7 772 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 772 750,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	700 000,00	0,00	700 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 526 409,00	0,00	5 526 409,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 350 000,00	1 350 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	60 000,00	0,00	60 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 286 409,00	1 750 000,00	8 036 409,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 036 409,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 277 200,00	3 063 700,00	3 063 700,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	155 000,00	486 800,00	486 800,00
6062	Produits de traitement	30 000,00	31 800,00	31 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	42 000,00	37 100,00	37 100,00
6066	Carburants	0,00	60 000,00	60 000,00
611	Sous-traitance générale	1 547 500,00	1 658 500,00	1 658 500,00
6135	Locations mobilières	38 000,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	17 600,00	17 600,00
61523	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	77 000,00	77 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	30 000,00	48 400,00	48 400,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	13 200,00	13 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 000,00	11 000,00	11 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	0,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	27 000,00	30 000,00	30 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	150 000,00	100 000,00	100 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	140 600,00	140 600,00
6228	Divers	26 600,00	62 400,00	62 400,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	13 700,00	13 700,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 700,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	7 000,00	7 000,00
6287	Remboursements de frais	100 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	200 000,00	200 000,00
6288	Autres	0,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	200,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	500,00	500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	100,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 341 200,00	2 835 000,00	2 835 000,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	420 000,00	330 000,00	330 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	68 000,00	68 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 921 200,00	2 337 000,00	2 337 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 820,00	20 050,00	20 050,00
6518	Autres	820,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 000,00	15 050,00	15 050,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 638 220,00	5 918 750,00	5 918 750,00
66	Charges financières (b) (8)	183 000,00	454 000,00	454 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	179 000,00	450 000,00	450 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	20 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	20 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	18 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 889 220,00	6 422 750,00	6 422 750,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 200 600,00	1 350 000,00	1 350 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	600,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 200 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 200 600,00	1 350 000,00	1 350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 200 600,00	1 350 000,00	1 350 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 029-242900835-20230306-D23_041_16-BF	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 089 820,00	7 772 750,00	7 772 750,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 772 750,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	72 132,51
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	37 543,22
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 779 820,00	7 412 750,00	7 412 750,00
704	Travaux	10 000,00	28 750,00	28 750,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	4 551 220,00	5 242 000,00	5 242 000,00
70613	Participations assainissement collectif	100 000,00	248 000,00	248 000,00
7068	Autres prestations de services	48 600,00	34 000,00	34 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	1 050 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
7087	Remboursement de frais	20 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	105 000,00	105 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 779 820,00	7 412 750,00	7 412 750,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 779 820,00	7 412 750,00	7 412 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	310 000,00	360 000,00	360 000,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>310 000,00</i>	<i>360 000,00</i>	<i>360 000,00</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		310 000,00	360 000,00	360 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 089 820,00	7 772 750,00	7 772 750,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 772 750,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	310 000,00	824 020,00	824 020,00
2031	Frais d'études	310 000,00	624 020,00	624 020,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 395 000,00	4 399 389,00	4 399 389,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	560 000,00	520 000,00	520 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 730 000,00	3 594 456,00	3 594 456,00
2154	Matériel industriel	0,00	204 933,00	204 933,00
21562	Service d'assainissement	25 000,00	60 000,00	60 000,00
2182	Matériel de transport	75 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 530 000,00	400 000,00	400 000,00
2313	Constructions	2 020 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	450 000,00	400 000,00	400 000,00
20224701	Opération d'équipement n° 20224701 (5)	430 000,00	510 000,00	510 000,00
20234701	Opération d'équipement n° 20234701 (5)	0,00	433 000,00	433 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 665 000,00	6 566 409,00	6 566 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	650 000,00	650 000,00
1641	Emprunts en euros	498 000,00	650 000,00	650 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	52 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		550 000,00	650 000,00	650 000,00
458103	OPE INV SS MANDAT A PRECISER (6)	30 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		30 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 245 000,00	7 276 409,00	7 276 409,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	310 000,00	360 000,00	360 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	310 000,00	360 000,00	360 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	122 663,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	19 290,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	21 335,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	19 872,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	11 536,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 284,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	792,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	112 994,00	360 000,00	360 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	234,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	450 000,00	400 000,00	400 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	450 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		760 000,00	760 000,00	760 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 005 000,00	8 036 409,00	8 036 409,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 036 409,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 324 400,00	5 526 409,00	5 526 409,00
1641	Emprunts en euros	6 324 400,00	5 526 409,00	5 526 409,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 324 400,00	6 226 409,00	6 226 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458203	OPE INV SS MANDAT A PRECISER (5)	30 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		30 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 354 400,00	6 286 409,00	6 286 409,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 200 600,00	1 350 000,00	1 350 000,00
2182	Matériel de transport	600,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	27 562,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	90,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 434,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	330,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 565,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	787,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	60 636,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	40 093,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	19 866,00	0,00	0,00
28155	Outils industriel	67,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	9 073,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	59,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	7 466,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	304 071,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	639 503,00	1 350 000,00	1 350 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	216,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	45 946,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	17 733,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 120,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 383,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 200 600,00	1 350 000,00	1 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	450 000,00	400 000,00	400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	450 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 650 600,00	1 750 000,00	1 750 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 005 000,00	8 036 409,00	8 036 409,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 036 409,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20224701 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION ASSAINISSEMENT KERANROUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		93 923,80	a 0,00	510 000,00	b 510 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	85 753,80	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2031	Frais d'études	85 753,80	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	5 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-510 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20234701 (1)
LIBELLE : APCP RENVLT DES RESEAUX SECTEUR KERLOSCANT TAULE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	433 000,00	b 433 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	433 000,00	433 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	433 000,00	433 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-433 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-29-31383051CT1MORLCO	16/06/2021	0,00	200 000,00	80,90	200 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
0096ASSRE2022-TIRAGE-ESTER+0.4	20/12/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0095ASSRE2022-TIRAGE-TI3M+0.30	24/12/2021	0,00	1 500 000,00	7 645,46	1 500 000,00	0,00
070-Mobilisation-ESTER	04/10/2022	4 700 000,00	600 000,00	452,14	0,00	600 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 700 000,00	2 300 000,00	8 178,50	1 700 000,00	600 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 375 442,50									
1641 Emprunts en euros (total)					15 375 442,50									
0032ASSGD2017-2020	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2009	01/01/2020	25/03/2020	26 577,90	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor -0.55 sur Euribor 3M	0,162	0,164	EUR	T	P	O	A-1
0035ASSGD2017.	ARKEA	05/03/2010	01/01/2018	30/04/2018	80 082,57	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,860	EUR	A	P	O	A-1
0036ASSGD2017.	ARKEA	21/09/2006	01/01/2018	30/01/2018	161 387,32	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,350	EUR	A	P	O	A-1
0049ASSGD2017-2020	CREDIT AGRICOLE	09/02/2010	18/02/2020	15/02/2020	79 437,50	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,133	EUR	T	C	O	A-1
0052ASSGD2017-2020	SFIL CAFFIL	07/04/2003	01/01/2020	01/03/2020	83 455,70	V	Euribor 3M + 0.2-Floor -0.2 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
0053ASSGD2017-2020	CREDIT AGRICOLE	13/10/2009	01/01/2020	10/03/2020	169 687,33	V	(Moyenne de Euribor 3M + 2.45) + Cap 1.771 sur Moyenne de Euribor 3M	2,050	2,066	EUR	T	P	O	A-1
0055ASSRE2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/03/2015	01/01/2017	01/02/2017	687 769,53	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
0057ASSRE2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/11/2015	01/01/2017	01/03/2017	97 500,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
0058ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	09/11/2009	01/07/2010	10/01/2017	150 081,87	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
0059ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	29/10/2012	02/05/2013	15/05/2017	62 980,32	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
0065ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	11/04/2006	01/04/2006	15/03/2017	116 567,72	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,803	EUR	T	P	O	A-1
0066ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	17/12/2009	17/12/2009	10/03/2017	216 000,00	F	Taux fixe à 4.18 %	4,180	4,246	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
0067ASSRE2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/01/2014	01/01/2017	01/02/2017	106 090,62	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1	
0068ASSRE2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/11/2013	01/01/2017	02/01/2017	164 138,80	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,762	EUR	A	C	O	A-1	
0070ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	02/11/2009	29/01/2010	10/01/2017	25 421,88	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,887	EUR	S	P	O	A-1	
0074ASSRE2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/10/2013	01/01/2017	01/03/2017	270 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1	
0076ASSRE2017	CREDIT MUTUEL	30/09/2010	01/01/2017	30/03/2017	430 803,76	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,198	EUR	T	P	O	A-1	
0077ASSRE2017	SFIL CAFFIL	13/11/2013	01/01/2017	02/01/2017	114 333,37	F	Taux fixe à 3.43 %	3,430	3,474	EUR	T	C	O	A-1	
0078ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	15/03/2017	42 802,49	V	(Euribor 3M)-Floor -0 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1	
0079ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	26/10/2009	26/10/2009	10/02/2017	65 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,194	EUR	T	C	O	A-1	
0080ASSRE2017	CREDIT AGRICOLE	26/10/2009	01/01/2017	10/03/2017	71 500,00	V	Moyenne Euribor 3M + 0.57-Floor -0.57 sur Moyenne Euribor 3M	0,260	0,260	EUR	T	C	O	A-1	
0081ASSRE2017	SFIL CAFFIL	24/01/2007	01/01/2017	01/02/2017	149 392,90	C	Taux fixe 3.77% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.05%)	3,770	3,880	EUR	T	P	N	B-1	
0085ASSRE2017	ARKEA	01/10/2009	01/01/2017	30/01/2017	123 993,81	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	P	O	A-1	
0087ASSRE2017	ARKEA	10/03/2016	01/01/2017	31/01/2017	145 437,11	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,120	EUR	M	P	O	A-1	
0090ASSRE2018	SFIL CAFFIL	29/05/2018	06/06/2018	01/10/2018	2 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.37)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,370	0,376	EUR	T	C	O	A-1	
0092ASSRE2020	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2020	15/03/2020	85 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,112	EUR	T	C	O	A-1	
0093ASSRE2020	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/03/2020	01/07/2020	01/10/2020	444 399,00	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	0,580	EUR	T	P	O	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
0094ASSRE2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/08/2020	06/08/2020	01/06/2021	2 555 601,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,250	1,250	EUR	T	C	O	A-1	
0095ASSRE2022-CONSOLIDATION	ARKEA	24/12/2021	25/11/2022	28/02/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,711	EUR	T	C	O	A-1	
0096ASSRE2022-CONSOLIDATION	BANQUE POSTALE	20/12/2021	25/11/2022	01/03/2023	250 000,00	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	0,581	EUR	T	C	O	A-1	
070-Consolidation	BANQUE POSTALE	04/10/2022	17/11/2023	01/03/2024	4 700 000,00	F	Taux fixe à 3.02 %	3,020	3,054	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
070-Mobilisation-ESTER	BANQUE POSTALE	04/10/2022	18/11/2022	22/12/2022	0,00	V	(?STR(Postfixé) + 0.81)-Floor 0 sur ?STR(Postfixé)	2,700	2,788	EUR	X	X	O	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					629 532,19										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					629 532,19										
0075ASSRE2017	Agence de l'Eau Loire Bretagne	09/07/2013	01/01/2017	30/09/2017	292 310,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
0088ASSRE2017	Agence de l'Eau Loire Bretagne	09/03/2017	27/09/2017	31/10/2019	171 479,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
0089ASSGD2017-2020	Agence de l'Eau Loire Bretagne	24/04/2015	01/01/2020	31/08/2020	165 742,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Affiché le

ID : 029-242900835-20230306-D23_041_16-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Période d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					16 004 974,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 575 209,15					457 503,98	280 975,24	0,00	63 460,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 975 209,15					457 503,98	259 989,48	0,00	63 460,52
0032ASSGD2017-2020	N	0,00	A-1	18 954,20	6,98	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor -0.55 sur Euribor 3M	2,742	2 606,15	676,00	0,00	12,12
0035ASSGD2017.	N	0,00	A-1	38 975,46	3,33	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	9 197,49	1 504,45	0,00	766,29
0036ASSGD2017.	N	0,00	A-1	79 394,16	3,08	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	18 599,35	3 453,65	0,00	2 424,19
0049ASSGD2017-2020	N	0,00	A-1	56 187,50	7,12	F	Taux fixe à 4.07 %	4,133	7 750,00	2 168,55	0,00	246,43
0052ASSGD2017-2020	N	0,00	A-1	21 603,32	0,92	V	Euribor 3M + 0.2-Floor -0.2 sur Euribor 3M	2,234	21 603,32	401,58	0,00	0,00
0053ASSGD2017-2020	N	0,00	A-1	122 865,35	6,94	V	(Moyenne de Euribor 3M + 2.45) + Cap 1.771 sur Moyenne de Euribor 3M	4,254	15 579,29	4 757,75	0,00	251,53
0055ASSRE2017	N	0,00	A-1	609 527,97	32,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	11 066,68	23 395,27	0,00	4 530,72
0057ASSRE2017	N	0,00	A-1	82 500,00	32,92	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	2,750	2 500,00	2 952,04	0,00	282,11
0058ASSRE2017	N	0,00	A-1	125 209,57	17,52	F	Taux fixe à 4.32 %	4,390	4 805,18	5 331,90	0,00	1 155,88
0059ASSRE2017	N	0,00	A-1	45 850,86	10,37	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	3 317,82	2 049,53	0,00	1 188,27
0065ASSRE2017	N	0,00	A-1	45 610,29	3,21	F	Taux fixe à 3.75 %	3,803	13 449,32	1 522,72	0,00	50,25

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
0066ASSRE2017	N	0,00	A-1	144 000,00	11,94	F	Taux fixe à 4.18 %	4,246	12 000,00	5 831,10	0,00	306,53
0067ASSRE2017	N	0,00	A-1	72 706,09	11,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	5 528,95	2 723,49	0,00	508,57
0068ASSRE2017	N	0,00	A-1	128 966,20	21,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	5 862,10	1 934,49	0,00	3 682,86
0070ASSRE2017	N	0,00	A-1	8 349,86	2,02	F	Taux fixe à 3.85 %	3,887	3 244,73	290,53	0,00	92,81
0074ASSRE2017	N	0,00	A-1	210 000,00	20,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	10 000,00	7 960,67	0,00	744,23
0076ASSRE2017	N	0,00	A-1	350 261,01	17,75	F	Taux fixe à 3.16 %	3,198	14 965,54	10 892,06	0,00	0,00
0077ASSRE2017	N	0,00	A-1	58 333,45	6,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,474	9 333,32	1 880,78	0,00	415,51
0078ASSRE2017	N	0,00	A-1	9 142,51	1,46	V	(Euribor 3M)-Floor -0 sur Euribor 3M	2,015	6 060,95	204,36	0,00	5,34
0079ASSRE2017	N	0,00	A-1	35 000,00	6,86	F	Taux fixe à 4.13 %	4,194	5 000,00	1 368,07	0,00	172,08
0080ASSRE2017	N	0,00	A-1	38 500,00	6,94	V	Moyenne Euribor 3M + 0.57-Floor -0.57 sur Moyenne Euribor 3M	2,412	5 500,00	1 275,07	0,00	81,95
0081ASSRE2017	N	0,00	B-1	103 614,42	9,08	C	Taux fixe 3.77% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.05%)	3,880	9 046,35	3 831,84	0,00	594,20
0085ASSRE2017	N	0,00	A-1	37 790,25	2,08	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	16 394,03	1 220,13	0,00	137,29
0087ASSRE2017	N	0,00	A-1	106 229,84	13,25	F	Taux fixe à 2.1 %	2,120	7 027,96	2 163,44	0,00	0,00
0090ASSRE2018	N	0,00	A-1	1 732 500,00	15,50	V	(Euribor 3M + 0.37)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,616	110 000,00	49 608,16	0,00	17 468,83
0092ASSRE2020	N	0,00	A-1	70 000,00	13,96	F	Taux fixe à 4.05 %	4,112	5 000,00	2 759,06	0,00	109,69

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
0093ASSRE2020	N	0,00	A-1	406 981,84	22,50	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	16 786,77	2 318,99	0,00	558,29
0094ASSRE2021	N	0,00	A-1	2 466 155,00	48,17	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750	51 112,00	88 602,44	0,00	8 516,43
0095ASSRE2022-CONSOLIDATION	N	0,00	A-1	1 500 000,00	39,91	F	Taux fixe à 1.7 %	1,711	37 500,00	25 473,44	0,00	2 095,16
0096ASSRE2022-CONSOLIDATION	N	0,00	A-1	250 000,00	14,92	F	Taux fixe à 0.58 %	0,581	16 666,68	1 437,92	0,00	109,02
070-Consolidation	N	0,00	A-1	0,00	30,04	F	Taux fixe à 3.02 %	0,000	0,00	0,00	0,00	16 953,94
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		600 000,00					0,00	20 985,76	0,00	0,00
070-Mobilisation-ESTER	N	0,00	A-1	600 000,00	0,88	V	(?STR(Postfixé) + 0.81)-Floor 0 sur ?STR(Postfixé)	2,786	0,00	20 985,76	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		571 708,72					50 067,50	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		571 708,72					50 067,50	0,00	0,00	0,00
0075ASSRE2017	N	0,00	A-1	167 034,67	7,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 879,33	0,00	0,00	0,00
0088ASSRE2017	N	0,00	A-1	272 080,05	14,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 138,67	0,00	0,00	0,00
0089ASSGD2017-2020	N	0,00	A-1	132 594,00	11,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 049,50	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 146 917,87					507 571,48	280 975,24	0,00	63 460,52

Envoyé en préfecture le 17/03/2023
Reçu en préfecture le 17/03/2023
Affiché le
ID : 029-242900835-20230306-D23_041_16-BF

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
0081ASSRE2017	SFIL CAFFIL	149 392,90	103 614,42	1	15,00		Taux fixe 3.77% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.05%)	Taux fixe 3.77% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.05%)	5 896,78	Taux fixe 3.77% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.05%)	3,880	3 831,84	0,00	1,02
TOTAL (B)		149 392,90	103 614,42						5 896,78			3 831,84	0,00	1,02
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		149 392,90	103 614,42						5 896,78			3 831,84	0,00	1,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/03/2023
Reçu en préfecture le 17/03/2023
Affiché le
ID : 029-242900835-20230306-D23_041_16-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 043 303,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	103 614,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2017-09-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13111-AGENCE DE L'EAU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	13118-AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	1312-REGIONS SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	1313-DEPARTEMENTS SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	1314-COMMUNES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	1315-GROUPTS DE COLLECTIVITES SUBVENTIONS EQUIP	0	11/09/2017
L	1316-AUTRES ETAB PUBLICS LOCAUX SUBVENTIONS EQUIP	0	11/09/2017
L	1318-AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	1333-PAE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	11/09/2017
L	2031-ETUDES ET RECHERCHES 5 ANS	5	11/09/2017
L	2031-ETUDES ET RECHERCHES A INTEGRER AU 2313	0	11/09/2017
L	2031-ETUDES ET RECHERCHES A INTEGRER AU 2315	0	11/09/2017
L	2031-ETUDES ET RECHERCHES EN COURS A AFFINER	0	11/09/2017
L	2033-FRAIS D'INSERTION 5 ANS	5	11/09/2017
L	2033-FRAIS D'INSERTION A INTEGRER AU 2315	0	11/09/2017
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 5 ANS	5	11/09/2017
L	2087-IMMO INCORPORELLES RECUES MISE A DISPO	5	11/09/2017
L	2088-AUTRES IMMO INCORPORELLES	0	11/09/2017
L	2111-TERRAINS NUS NON AMORTIS	0	11/09/2017
L	21311-BATIMENTS D'EXPOIT HOTEL DE VILLE 30 ANS	30	11/09/2017
L	21311-BATIMENTS D'EXPLOITATION NON AMORTIS	0	11/09/2017
L	21351-BATIMENTS D'EXPLOITATION 15 ANS	15	11/09/2017
L	2138-AUTRES CONSTRUCTIONS 20 ANS	0	11/09/2017
L	2151-INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES 15 ANS	15	11/09/2017
L	21351-BATIMENTS D'EXPLOITATION 15 ANS	15	11/09/2017
L	21532-RESEAUX D'ASSAINISSEMENT 60 ANS	60	11/09/2017
L	2154-MATERIEL INDUSTRIEL 10 ANS	10	11/09/2017
L	2155-OUTILLAGE INDUSTRIEL 10 ANS	10	11/09/2017
L	21562-MATERIEL SERVICE D'ASSAINISSEMENT 15 ANS	15	11/09/2017
L	2157-MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL 15 ANS	15	11/09/2017
L	21711-TERRAINS NUS NON AMORTIS	0	11/09/2017
L	21715-TERRAIN BATI MIS A DISPO NON AMORTI	0	11/09/2017
L	21728-AGENCET ET AMENGT AUTRES TERRAINS MIS A DISPO	0	11/09/2017
L	217311-CONST BATIMENTS D'EXPLOITATION MIS A DISPO	0	11/09/2017
L	21751-INST COMPLEXES SPECIALISEES MIS A DISPO	0	11/09/2017
L	217532-RESEAUX D'ASSAINISSEMENT MIS A DISPOSITION	0	11/09/2017
L	215762-MATERIELS SPECIFIQUES DISTRIBUTION ASS MAD	0	11/09/2017
L	21782-MATERIEL DE TRANSPORT MIS A DISPO	0	11/09/2017
L	21788-AUTRES IMMO CROPORELLES MIS A DISPO	0	11/09/2017
L	2181-INST GRALES AGENCTS AMENAGTS DIVERS 10 ANS	10	11/09/2017
L	2182-MATERIEL DE TRANSPORT 5 ANS	5	11/09/2017
L	2183-MATERIEL DE BUREAU ET MAT INFORMATIQUE 5 ANS	5	11/09/2017
L	2184-MOBILIER 10 ANS	10	11/09/2017
L	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORP 2 ANS	2	11/09/2017
L	2313-CONSTRUCTIONS A INTEGRER AU 21311	0	11/09/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2313-CONSTRUCTIONS A INTEGRER AU 21351	0	11/09/2017
L	2315-INST MAT ET OUTILLAGE TECH A INTEGRER AU 2151	0	11/09/2017
L	2315-INST MAT ET OUTILLAGE TECH A INTEGRER A 21532	0	11/09/2017
L	2317-IMMO RECUES MAD A INTEGRER 21751	0	11/09/2017
L	2317 IMMO RECUES MAD A INTEGRER 217532	0	11/09/2017
L	2318-CONSTRUCTIONS A INTEGRER SUR 2181	0	11/09/2017
L	238-AVANCES ET ACOMPTE	0	11/09/2017
L	261-TITRES DE PARTICIPATION	0	11/09/2017
L	266-AUTRES FORMES DE PARTICIPATIONS NON AMORTIES	0	11/09/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		198 845,00	198 845,00	0,00	198 845,00
Créances douteuses	0,00		198 845,00	198 845,00	0,00	198 845,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		198 845,00	198 845,00	0,00	198 845,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 010 000,00	I 1 010 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		650 000,00	650 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	650 000,00	650 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		360 000,00	360 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	360 000,00	360 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 010 000,00	0,00	0,00	1 010 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 350 000,00	III 1 350 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 350 000,00	1 350 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 350 000,00	1 350 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	1 350 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 010 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 350 000,00
Solde	V = IV – II (6)	340 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 03	Intitulé de l'opération : OPE 03 INV SS MANDAT BRANCHTS ASS PARTICULIERS			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	28 358,05	0,00	60 000,00	60 000,00	
4581 OPE INV SS MANDAT A PRECISER (5)	28 358,05	0,00	60 000,00	60 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	28 358,05	0,00	60 000,00	60 000,00	
RECETTES (b)	28 358,05	0,00	60 000,00	60 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	28 358,05	0,00	60 000,00	60 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	28 358,05	0,00	60 000,00	60 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

IV

B1.4**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN RECOURS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
20234701 Renouvellement des réseaux d'eaux usées dans le secteur de Kerloscant à Taulé	0,00	928 000,00	928 000,00	0,00	433 000,00	495 000,00
20224701 Restructuration du système d'assainissement de Keranroux	5 500 000,00	0,00	5 500 000,00	93 923,80	510 000,00	489 076,20

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
Agent (e) comptable / DSP / Marchés Publics		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent (e) facturation / Relève / GRC		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Assistant (e)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant (e) d'accueil et conseiller (ère) usagers		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Responsable Financier (ère)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable de la cellule Cellule GRC / Facturations / Accueil usagers		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		28,00	0,00	28,00	0,00	27,00	27,00
Adjoint (e) au Chef/ à la Cheffe de service gestion opérationnelle		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent (e) d'exploitation des installations		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent (e) d'exploitation des réseaux		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Animateur (trice) Qualité Santé Sécurité Environnement		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé (e) d'études et de travaux		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Chargé (e) de mission qualité partenariats		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé (e) opérations spécialisé		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef (fe) de service		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrôleur (euse) ANC / AC		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Géomaticien (ne)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable cellule exploitation des installations		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'exploitation des réseaux		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable de cellule gestion du patrimoine		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable équipe ANC/AC		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien (ne) réseaux et ANC		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		38,00	0,00	38,00	0,00	37,00	37,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 48

VOTES :

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 28/02/2023

Présenté par (1) le vice-président. François Giroto,

A Morlaix Communauté le 06/03/2023

(1) le vice-président. François Giroto,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Salle du Roudour à Saint Martin des Champs, le 06/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABILY Laëtitia	
AUFFRET Bernadette	
BARNET Nathalie	
BERNARD Nathalie	
BICREL Morgane	
COLAS Odette	
CREACH Gilles	
CREIGNOU Solange	
DE CLERMONT-TONNERRE Renaud	
DUPONT Ismaël	
DUVAL-ARNOULD Sabine	
GALLOUEDEC Marie	
GIREAULT Martine	
GIROTTO François	
GOARNISSON Aude	
GUENGANT Ghislain	
GUYOMAR David	
HAMON François	
HAMON Jean Laurent	
HERE Roger	
HERVE Yvon	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

HUON Joëlle	
KERGUILLEC Julien	
LASCAULT Sophie	
LAURANS Yvon	
LE BERR Jean-Marc	
LE GOFF Pierre	
LE ROUX Alban	
LE RUZ Hervé	
LEBRAULT Francis	
LOUIN Réjane	
LOZDOWSKI Stéphane	
LUCAS Anne-Catherine	
MALENGREAU Nolwen	
MARIE Sébastien	
MEL Brigitte	
MICHEAU Christophe	
NEDELLEC Monique	
PENNEC Guy	
PERON Jean-René	
PODER Claude	
POULIQUEN Jean-Charles	
ROUSIC Marc	
SAINT-JALM Hervé	
SCATTOLIN Valérie	
SEGALEN-HAMON Nicole	
TREANTON Catherine	
VERMOT Jean-Paul	

Certifié exécutoire par (1) le vice-président. François Giroto, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/03/2023, et de la publication le 17/03/2023

A Morlaix Communauté, le 17/03/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil gé

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil de Communauté.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.